



COCORICO

Informations municipales N° 30

MARS 2009

CITATION

Il ne faut pas boire au volant, il vaut mieux boire à la bouteille !

Avril : Quand Avril commence tout doux, il finit pire que tout !

Mai : Qui sème des haricots pour la Saint Didier en récoltera des pleins paniers !

Juin : Lorsque les poules se couchent tard, c'est signe de pluie pour le lendemain !

« Bon trimestre à tous ! »

MANIFESTATIONS :

Avril :

4 et 5 : Raid aventure Beaujolaise

13 : Chasse aux œufs du comité des fêtes

18 : Soirée dansante du Réveil de la Montagne

19 : (le matin) passage de Harley Davidson aux Echarmeaux

30 : Défilé costumé et bal des classe 9

Mai :

2 : Fête des conscrits de la classe 9

8 : Commémoration à 19h30

23 et 24 : Théâtre de l'Association des familles

Juin :

6 : Repas dansant de l'Ecole Saint Martin

7 : Fête des mères

14 : Randonnée pédestre

20 : Fête de la musique

27 : Fête de l'école publique

27 : But de la Boule Montagnarde

Autres manifestations :

Cantazergues : concert le 13 juin à Lamure

Son et lumière « La légende de Ganelon » au château de Claveisolles les 17,18, 31 juillet puis 1 et 2 août

Mot du maire

Partie de poème d'un auteur contemporain : Jean-Claude Briette

« Les arbres se sont habillés de couleurs pastels,
Jonquilles, crocus ont bravé la fraîcheur du temps,
Que déjà, les oiseaux publient leurs noces dans le ciel,
Neiges et froidures sont parties : « Vive le printemps ! »

Immense symphonie, où des millions de fleurs,
Se mélangent en un jour, aux bourgeons de velours
D'un coup de baguette magique le ciel sort ses couleurs
Pour éblouir nos yeux, il devient **troubadour**.

Que désirer de plus après un long hiver et une crise mondiale dont on nous parle sans cesse !

et qui fait souci. Soyons les **troubadours** de la bonne humeur, de la bonne entente et que ce trimestre printanier nous donne du soleil dans le ciel et dans les cœurs.

Une manifestation sportive et conviviale va avoir lieu les 4 et 5 avril. A partir du dimanche 5 avril, il y aura un marché tous les dimanches matins. Nous comptons sur chacun d'entre vous ; avec l'effort de tous, nous espérons que cette animation durera dans le temps et amènera un peu plus de vie dans notre village.

Bon printemps à chacun d'entre vous !

PS Le numéro 29 comportait une erreur de page due à l'imprimerie. Ceux qui voudraient récupérer la page 2 peuvent venir la chercher en mairie.



Élection Européenne le 7 juin 2009



INFORMATIONS

Conseil du 9 janvier 2009

Présents : 14

Absent : Ruet Laurent

Délibérations :

Acceptation de la convention avec la SPA (14 sur 14)

Aménagement du parc multisports accepté. C'est l'entreprise Kompan qui a été choisie. (14 sur 14)

Questions diverses :

*Motion concernant le RASED (aide aux enfants en difficulté scolaire) 6 pour et 8 abstentions.

*Changement des tarifs de la salle des fêtes (14 sur 14)

*Bus info santé : 3 thèmes ont été retenus : Respect des autres et de soi-même

Conduite à risques : alcool, drogue....

Sommeil, alimentation et hygiène de vie

Des contacts seront pris avec les responsables du bus santé afin d'organiser sa venue dans notre village.

*La commission « fonctionnement des salles a donné le résultat de son travail : nouveaux tarifs, état des lieux, fonctionnement des appareils, consignes ...

*Cocorico : erreur de l'imprimerie sur la page deux ; des pages deux sont à la disposition des habitants à la mairie

*Bilan des sacs et goûters de Noël ainsi que des distributions sur la commune et dans les hôpitaux.

*Vœux du maire le samedi 10.01.09 à 18h à la salle des fêtes.

*Réponse négative au courrier de Melle Sophie Douillon.

*Le rapport sur les protections des captages est arrivé ; il faut, maintenant, attendre la réponse de la DASS.



*Présentation de deux devis pour le changement de tondeuse : un troisième devis est nécessaire (Stéphane Martin s'en charge)

*Clocher : les différents devis ont été étudiés. Le conseil a choisi de réparer le soutien de la cloche n° 1 qui est en très mauvais état.

* Invitation à l'assemblée générale de la Truite Poulonne

*Réunion d'information sur le SPANC (assainissement autonome) le jeudi 15 janvier à 18h30 à la salle des fêtes

*Rendez-vous avec l'expert et la SDEI le 27.01.09 pour la borne incendie de la Buffaudière détruite par une voiture.

*Permis piéton pour les élèves des deux écoles, CE2 et CM1, le vendredi 16.01.09 à partir de 13h30



Compte-rendu du conseil du 6.02.09

Présents : 13

Absent excusé : J.P Deconinck

Délibération :

En raison du raid aventure beaujolaise, il est proposé l'ouverture du camping à partir du 1^{er} avril 2009 au lieu du 1^{er} mai : accepté à l'unanimité.

Questions diverses :

*Compte-rendu de la réunion de chantier de l'agrandissement de l'école publique (hors d'eau et hors d'air à ce jour) travaux achevés début juin.

*Réunion de la commission tourisme jeudi 12.02.à 14 heures.

*FCTVA : jusqu'à maintenant la TVA était remboursée au bout de 2 ans ; si l'investissement de 2009 est supérieur à celui de 2008, la TVA peut être remboursée au bout d'un an. La commission budget va étudier cette question.

* Réunion de la commission budget le 27.02 à 14 heures.

*Intervention de Monsieur Gadiolet du contrat de rivière sur le projet zone humide.

*

L'Association des maires du Rhône invite à une réunion sur le développement durable le 18.03 de 9h à 12h à Graves/Anse.

* Interrogation du SYDER sur les projets de la commune pour les nouvelles productions d'énergie .

*Demande des écoles de Propières pour l'utilisation de la salle des fêtes, la leur n'étant pas encore ouverte : demande acceptée.

*Le projet d'interdiction de circulation des poids lourds dans le village sera effectué par l'entreprise La-croix.

*Démission de Monsieur Laurent Ruet signifiée au conseil et transmise au sous-préfet.

*Le dossier « Poste » est terminé et sera envoyé aux responsables de la poste et aux élus pour information.

*Compte-rendu de la commission bâtiments et des travaux à budgétiser : la commission finances va étudier les possibilités de réalisation.

* Compte-rendu de la commission voirie.

*La date du 9.08.09 pour le rallye découverte proposée par l'office du tourisme paraît convenir.

*Autorisation de faire un point ravitaillement aux Echarmeaux le 19.04.09 par le club motocyclistes de Lyon : accordée.

*Les enfants des CE2 et CM1, après cours et examen, recevront leurs diplômes en mairie le vendredi 20 mars à 14h.

*Invitations :

-de la société de chasse communale à l'inauguration de leur local le 14 mars

-De l'amicale des sapeurs pompiers à la Sainte Barbe le 21 février à 16h.

* Transmission d'un courrier de M et Mme Mayet concernant les nuisances sonores provoquées par le broyeur de COFORET.

Compte-rendu du conseil du 6.03.09

Présents : 12

Excusés : A.Augagneur

G.Piégay

Délibérations :

*Approbation du changement de locaux SYDER

*Soutien des communes forestières au maintien des personnels ONF et renforcement des moyens pour ce qui concerne les forêts.

*Approbation des subventions aux associations

* Augmentation de l'eau (sur consommation)

Questions diverses :

*Lecture du courrier de M et Mme Ray Thomas suite au trou creusé en bord de route et à la pollution de l'eau : la commission se réunira, examinera ces problèmes et fera appel au conseil juridique.

*Compte-rendu par Michel Jarrige de la réunion EPARIL (câble) : le département a débloqué des fonds afin que les zones dites blanches disparaissent.

*L'aménagement du terrain de jeux devant la poste va se continuer.

*Information sur le passage en 2010 du raid 4x4 handicap avec reconnaissance des lieux courant avril 2009.

*Accessibilité aux bâtiments publics : les diagnostics devront être réalisés avant le 1^{er} janvier 2012 et les travaux avant le 1^{er} janvier 2015 ; la commission handicap de la Communauté de Communes travaille à un projet commun.

*Stéphane Martin est chargé du dossier tondeuse.

*Information sur les risques majeurs par Patricia Hoffmann.

*Le rallye découverte organisé par l'office du tourisme aura lieu le 9.08.09 et passera sur notre commune : un groupe de trois personnes va préparer les questions et les jeux.

*OCM des trois vallées / informations par Françoise Augay sur les documents reçus par tous les artisans et les commerçants.

* Devis présenté par l'ONF pour l'entretien de forêts communales : ce devis paraissant élevé, Henri Sapin et René Simonet se rendront, avec le responsable, sur les lieux pour plus d'explications.

*Bilan du camping et nouveaux tarifs par Joëlle Pinto.

* Elagage et abattage d'arbres au camping : d'autres devis seront demandés et les conseillers sont invités à se rendre sur les lieux pour constater les problèmes engendrés par la présence de ces arbres.

*Raid Aventure Beaujolaise des 4 et 5 avril : une réunion avec tous ceux qui peuvent aider a eu lieu (merci aux bonnes volontés) .Le défilé (Réveil de la Montagne, Majorettes et enfants costumés aura lieu le samedi 4 avril à 18 heures).

* Réunion sur la zone humide le 26.03.09 à 14 heures /

*Réunion sur la sécurité à Lamure le 10.03.09 avec les autorités responsables du département : J.Corcelette et M. Jarrige

*Réunion PLU lundi 9.03.09 à 14h30 à la salle du conseil.





IMPORTANT

(à l'attention des riverains place de l'église)

Pour permettre au marché de s'installer le stationnement sera interdit derrière l'église, tous les dimanches matins de 7 heures à 14 heures à partir du 12 avril.

Et les 4 et 5 avril lors du Raid Aventure Beaujolaise l'interdiction de stationner concernera tous les alentours de l'église, de 7 h à 20 h.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter ces horaires.

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2008

Décès :



23 janvier : Sambardier
Alphonse

7 mars : Balandras Phi-
lippe

30 juillet : Zulliani Odet-

te

4 août : Troncy Marie-Luise

5 août : PLasse Irénée

19 septembre : Canon Solange

27 octobre : Dussauge Louis

3 novembre : Patay Jean novembre

4 novembre : Canon Solange

3 décembre : Duperron René

Mariages :

24 mai : Huynh/Lefevre

7

juin : Tardy/Demigeon

2

août : Longefay/Poudière

27

septembre : Mallaval/
Vivalta



10 août : Perez Lylie

2 octobre : Desbat Gabriella

9 octobre : Alonzo Alessandro

8 novembre : Geoffray Aloïs

26 décembre : Biversi Louise

Reconnaissance avant naissance :

8 novembre : Bonin Florian /Dufour
Sylvia



Naissances :

6 janvier : Gaillard
Tom

29 mars : Prothery
Fanély

29 juin : Desvarenes
Kyliau



TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 2008

	HT	TTC
anciens vestiaires foot		
Création ouverture	1 650,00	1 973,40
fourniture et pose de porte sur mesure	1 640,00	1 961,44
ΣTOTAL	3 290,00	3 934,84
La poste		
Remplacement de la chaudière	2 296,98	2 747,19
réparation volets roulants (logement)	87,90	105,13
ΣTOTAL	2 384,88	2 852,32
Cimetière		
Démontages 18 tombes	7 309,55	8 742,22
réfection mur du cimetière	21 625,76	25 864,41
ΣTOTAL	21 625,76	25 864,41
Ecole publique		
<i><u>Cage d'escalier</u></i>		
Peinture	3 652,63	4 368,54
Electricité	2 546,70	3 045,85
changement de fenêtres	1 326,00	1 585,90
fabrication et pose de porte-manteaux	226,00	270,30
Pose de store classe CE1 - CE2	726,00	868,30
entretien chauffage	191,79	229,38
Matériaux	1 024,98	1 225,88
plomberie	738,75	883,55
<i><u>Rafraîchissement école bâtiment principal</u></i>		
peinture	8 754,75	10 470,68
Maçonnerie	4 126,80	4 935,65
Maçonnerie	1 090,69	1 304,47
électricité	10 334,59	12 360,17
électricité	7 611,26	9 103,07
peinture	17 381,86	20 788,71
plomberie	2 510,00	3 001,96
plomberie	9 828,38	11 754,74
menuiserie	2 634,67	3 151,07
menuiserie	3 000,00	3 588,00
honoraire architecte	3 800,00	4 544,80
ΣTOTAL	81 505,87	97 481,02
EXTENSION ECOLE PUBLIQUE		
	0,00	
maçonnerie	15 305,73	18 305,65
honoraire architecte	2 000,00	2 392,00
ΣTOTAL	17 305,73	20 697,65

MAIRIE

Remplacement des fenêtres	8 584,80	10 267,42
remplacement robinets thermostats+ entretien	1 130,49	1 352,07
dépannage plomberie	361,16	431,95

\TOTAL

10 076,45

12 051,44

NOUVEAUX VESTIARES FOOT

Maçonnerie lot 1	18 259,53	21 838,40
charpente-menuiserie lot 3	5 752,63	6 880,15
charpente lot 2	10 869,57	13 000,00
DGE lot 2	8 135,04	9 729,51
menuiserie lot 2	253,15	302,77
DGD lot 3	579,41	692,97
électricité lot 7	5 500,00	6 578,00
électricité lot 7	3 521,57	4 211,80
plomberie lot 6	4 828,71	5 775,14
platerie lot 4	4 260,18	5 095,18
platerie	6 816,95	8 153,07
DGD lot 4	982,11	1 174,60
carrelage lot 6	10 033,90	12 000,55
honoraire architecte	972,00	1 162,51

Travaux aménagement menuiserie

1 443,60

1 726,54

fabrication pieds de bancs

945,65

1 131,00

\TOTAL

83 154,01

99 452,19

Salle des fêtes

Rideaux de scène	2 599,95	3 109,54
Aménagement + organigramme clés	1 004,91	1 201,87
dépannage plomberie	58,64	70,13

\TOTAL

3 663,49

4 381,54

Bibliothèque/salle multimédia

électricité

457,77

547,49

\TOTAL

457,77

4 929,03

camping

remise en eau	70,57	84,40
intervention électricité	425,90	509,38
vidange	107,00	127,97

\TOTAL

603,47

721,75

local cantonnier

Matériaux	468,46	560,28
fourniture de bois	209,00	249,96

\TOTAL

209,00

249,96

salle municipale

dépannage plomberie	55,00	65,78
---------------------	-------	-------

\TOTAL

55,00

65,78

Salle polyvalente

plomberie	35,30	42,22
-----------	-------	-------

\TOTAL

35,30

42,22

TOTAL GLOBAL

223 873,66

267 752,90

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
Déal	Marie-Thérèse	La Collonge	04.74.03.62.84
Debise	Evelyne	Le bourg	04.74.03.74.50
Dos Santos	Marie Adeline	Le Bourg.	04.26.74.22.09
Geoffray	Madeleine	Plaisance	04.74.03.73.88
Jonard	Martine	Le Bourg	04.74.03.73.81
Labrosse	Bernadette	La Germolière	04.74.03.74.44
Patay	Sophie	Le Perron	06.08.90.93.84
Prothery	Séverine	La Gambole	04.74.03.61.81
Sanlaville	Martine	Chansaye	04.74.03.62.49

Liste des assistantes maternelles de Poule les Echarmeaux



AIDE À DOMICILE DE HAUTE AZERGUES

Téléphone/Fax : **04.74.02.04.50**

adha@orange.fr

**A partir du 1^{er} AVRIL 2009,
l'Association s'installe à Lamure/Azergues dans les
anciens locaux de Groupama.**

ADAVEM :

Consultations gratuites des avocats .

Maison du Rhône

Quartier Saint Angèle

69430 Beaujeu

Les deuxièmes mercredis du mois de 9h à 12h (sauf août et septembre). D'autres permanences ont lieu à Villefranche et à Tarare.

Renseignements tel : 04.74.65.05.95

NOS FORETS

Quelques documentations sur la forêt de notre région. Il s'agit de la forêt concernant les communes de Chénelette, Poule, et Vernay.



Altitude :

400 à 944m sur Vernay

640 à 910m sur Chénelette

490 à 914m sur Poule les Echarmeaux

Climat :

Température moyenne : 9,4°

Pluviométrie annuelle : 1198mm

Pluviométrie estivale : 245 mm

Nombre de jours de gel : 84

Climat à tendance montagnarde avec pluviométrie élevée et humidité atmosphérique importante. Risque de vents violents et chutes de neige lourde sur les hauteurs pouvant occasionner des dégâts.

Géologie :

Roches mères acides (formations volcaniques et granitiques). Sols acides, bien aérés à texture dominante sableuse ou limoneuse. Leur réserve en eau est moyennement forte (exception des sols de crête ou haut versant)

Relief :

A part quelques exceptions où les pentes sont fortes, l'ensemble des espaces forestier du secteur est mécanisable.



En conclusion, il ressort que les conditions de milieu caractérisant ce secteur sont particulièrement bien adaptées à la production résineuse. Par contre, la faible réserve minérale des sols et l'altitude constituent souvent des facteurs défavorables à une production feuillue de qualité.

Espaces forestiers :

Importance de la forêt privée/

Communes	Surface totale ha	Surface boisée	Taux de boisement	Surface de la forêt privée
Poule les Echarmeaux	3135	1957	62,42%	1953
Chénelette	1099	535	48,68%	535
Vernay	560	316	56,43%	316
Total	4794	2808	58,57%	2804

Au vu de ces données, deux caractéristiques ressortent :

99,86% des forêts sont privées

La forêt est très présente sur le secteur.



La répartition des divers types de peuplements de la commune s'établit ainsi :

	Futaie	Reboisement massif	Reboisement en timbre poste	Mélange futaie et taillis	Boisement morcelé	Total ha
Poule les Echarmeaux	870	545	479	41	18	1953

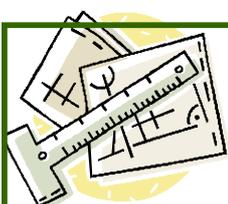
Les tempêtes de 1982 et 1999 :

La tempête de 1982 a fortement touché les hauteurs des communes de poule les Echarmeaux et Chénelette. Plusieurs dizaines d'hectares de sapinières ont été totalement dévastés ce qui a entraîné un reboisement en douglas.

La tempête de 1999 a aussi fortement touché ce secteur. Bien qu'il soit difficile de chiffrer précisément les surfaces ravagées du fait de nombreux lots sinistrés, on peut estimer que :

220 ha ont été dévastés (douglas 60% et sapins 40%)

Actuellement, les bois chablis ont été exploités à 95% et les reboisements sont pratiquement terminés.



Urbanisme :

La commission PLU continue de travailler à la réalisation du PLU. Une réunion publique aura lieu :

Le jeudi 2 avril à 20h30 à la salle des fêtes

Nous comptons sur la présence de nombreux habitants du village afin que chacun puisse poser ses questions aux membres du cabinet choisi pour cette réalisation.

Bilan 2008 :

CU (certificats d'urbanisme) déposés (vente, bois, terrains,...) 57

Permis : 15 (2 refusés) 6 pour des constructions neuves et les autres pour des aménagements.

Déchets : (rappels)



*Déchetterie : ouverture d'été :

lundi 15h à 18h

Mercredi 14h à 17h

Samedi 10h à 12h et 14h à 18h

*Les poubelles OM et emballages légers vers le cimetière sont vidées le vendredi matin plus le lundi en été. Il serait souhaitable que ceux qui les utilisent déposent leurs ordures avant le vendredi matin et surtout ne mettent pas les sacs à portée des animaux !

* Il faut absolument que tout ce qui est emballages légers soit mis dans les sacs jaunes avant d'être déposés dans les bacs à couvercles jaunes (sacs jaunes disponibles en mairie).

*Nous avons toujours des dépôts d'objets encombrants (cartons, appareils ménagers, divers récipients ...) au pied des bacs !!! Plusieurs fois par semaine, les employés sont obligés de ramasser ces déchets qui devraient aller à la déchetterie sans parler des sacs éventrés qui ont été mis sur le sol ! Les réflexions vont bon train ! Mais un peu plus de civisme serait bienvenu !

Bibliothèque :

L'assemblée générale de la bibliothèque a permis de faire un bilan de son activité. Tout d'abord, il faut remercier les 19 bénévoles qui assurent son fonctionnement (permanences, accueil des écoles, achats, informatisation, suivi par Internet, changement au bibliobus, 3 fois par an au camion pour les livres et à la BDP de Thizy pour les CD et les BD, informatisation, couverture et indexation des documents, suivi du classement en rayons, entretiens et aménagements divers, assurer la navette avec la bibliothèque de Lamure tous les mois). La bibliothèque possède en fonds propres et en prêt de la BDP 5535 ouvrages (sans les CD), elle a 427 adhérents (sont comptés comme adhérents les personnes qui viennent au moins une fois par an).

D'autre part, des classeurs contenant les articles de journaux retraçant les événements du village depuis plusieurs années sont à votre disposition aux heures d'ouverture : jeudi de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 11h30.

**ADIL :**

Pour tous conseils et entretiens personnalisés relatifs au logement, les services de l'ADIL sont à votre disposition gratuitement du lundi au jeudi de 9h à 18h par téléphone ou sur rendez-vous :

20, rue Claude Bernard
69400 Villefranche sur Saône
Tel : 04.74.65.61.11
Mél : adil.69@wanadoo.fr
Internet : adil.org :69


**Ecole Publique de Poule
les Echarmeaux
04 74 03 70 66**

Le deuxième trimestre a été marqué par différents événements au sein de l'école.

Février a vu le départ de Mme Guillon, notre assistante maternelle, après le retour de Mme Sapin qui a pu reprendre le travail. Nous la remercions chaleureusement et souhaitons à Mme Sapin un bon retour.

C'est également en Février qu'a été publié le n°12 de L'école à la Une, notre journal scolaire. Cette publication a permis aux enfants de développer leur capacité à rédiger un texte et à mener un travail en groupe. Il est question, entre autres, dans ce numéro, de notre participation à l'exposition de calligraphie organisée par la bibliothèque municipale en début d'année scolaire.

En début d'année, les élèves de la petite section jusqu'au CP se sont rendus à salle des fêtes pour assister au spectacle présenté par les 3 Chardons.

En cette première partie d'année, nos élèves ainsi que ceux des autres écoles du canton ont participé à un défi-maths organisé par les enseignants. Ce projet, en lien avec le projet d'école, a pour but d'améliorer la compréhension de la langue écrite chez nos élèves. Une deuxième manche aura lieu au printemps.

De plus, les élèves de CE2 et de CM1 passent actuellement leur permis piéton avec le concours de la gendarmerie nationale. Les permis seront remis vendredi 20 mars en présence de Mme le Maire.

Les élèves du CE1 au CM2 développent également leur connaissance du milieu environnant grâce à l'intervention dans les classes de représentants des Fédérations de pêche et de chasse. Ces animations en deux matinées sont organisées autour d'une présentation théorique des milieux de cours d'eau puis d'une sortie sur le terrain.

Bon printemps à tous



***** HEBERGEMENTS *****

Hôtels



Hôtel-Restaurant de la Gare
Sylvie et Joël RUDE
69870 Poule les Echarmeaux
04 74 03 63 43



Hôtel-Restaurant des Nations
Séverine et Fabrice REYNAUD
Les Echarmeaux (col)
69870 Poule les Echarmeaux
04 74 03 62 13

Gîtes ruraux



tél : 04.74.03.61.63

Françoise et Daniel AUGAY
La Granfont



tél : 04.74.03.61.63

Françoise et Daniel AUGAY
Le Serdoret



tél : 0681.83.22.58

Maurice ALIGNÉ
Gîte Bel Air



tél : 04.74.0371.03

Anne et Bertrand FIMBEL
Gîte des Monneries d'en haut

Gîtes ruraux



Martine et Gilbert SANLAVILLE
Chansaye
04 .74 .03. 62. 49 / 06. 82. 24. 51. 11

Chambres et tables d'hôtes



Anne et Giles
PIÉGAY
La Cîme Beaujolaise
Tél : 04.74.03.37.49
www.lacimebeaujolaise.fr



CAMPING MUNICIPAL



Tarif journalier

Personne	3,90 €
Enfant (de 4 ans à 10 ans)	2 €
Emplacement voiture ou moto (une tente, une caravane ou un camping-car)	3 €
Emplacement cyclotouriste (une tente et un vélo)	1,80 €
Tarif hebdomadaire	
Forfait 2 personnes (emplacement compris)	70 €
+ taxe de séjour de 0,20 € par jour et par personne	

Ouvert du 1er Mai au 30 Septembre
Madame Dominique BALANDRAS
04 74 03 60 98



Ouverture exceptionnelle, cette année à partir du 1er avril 2009

RAID AVENTURE BEAUJOLAISE

8^{ème} **Raid**
Aventure Beaujolaise
Poule-les-Echarmeaux
Rhône
Randonnée en orientation :
à pied, à cheval ou à VTT

Le rendez-vous
du sport,
de la nature,
de la découverte
et de la convivialité

**Samedi 4
Dimanche 5 Avril
2009**

Organisé par l'association Raid Aventure Beaujolaise en partenariat avec :

PROGRAMME

Samedi 4 avril 2009

Départ

Entre 9 h et 11 h

Épreuves sportives

À partir de 9 h vers les tennis

De 10 h à 18 h

♦ **Marché autour de l'église**

A partir de 16 h Arrivée et épreuves sportives

A 18 h Défilé avec la Le Réveil de la montagne, les Majorettes, et les enfants déguisés sur le thème du printemps.

Suivi du vin d'honneur offert par la municipalité.

Dimanche 5 avril

Départ

À partir de 8 h

Épreuves sportives vers les tennis à partir de 9 h

Arrivée à partir de 11 h

♦ **Marché autour de l'église**

De 10 à 18 h

Clôture à 18 heures



POULE LES ECHARMEAUX

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 AVRIL

De 10h à 18h



Venez découvrir
le nouveau **marché**
à **Poule les Echarmeaux**

Place de l'église

Il se poursuivra tous les Dimanches suivants
de **8h à 12h30**

Ainsi vous trouverez au cœur du village :

Fruits et légumes, vins, miel, confitures, fromages, produits du terroir, artisanat local, vêtements enfant et femme, Cosmétiques et produits de bien-être bio....

et les commerçants de Poule.

A bientôt !



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES FAMILLES

Comme nous vous l'avions annoncé, l'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le vendredi 30 janvier dernier.

Après un bref bilan moral et financier des activités organisées en 2008, Mesdames MALSH et PHILIS, respectivement Présidente et Vice Présidente de la Fédération Départementale de « Familles de France » ont présenté ce mouvement familial qui a pour objectif, rappelons le, de « défendre les intérêts matériels et éthiques des familles » au niveau national. Elles ont cité un grand nombre d'avancées sociales auxquelles la Fédération a participé, comme la création du congé parental d'éducation par exemple.

Parmi toutes les activités prévues au calendrier de la Fédération du Rhône, une en particulier a retenu notre attention. Il s'agit d'une journée « sport en famille » organisée à Lyon Gerland le 27 septembre prochain, journée au cours de laquelle toutes les familles du département qui le souhaitent pourront se rencontrer autour d'une douzaine d'activités sportives organisées en stands. L'entrée sera gratuite. Nous essayerons donc d'organiser un déplacement en car ce jour-là pour toutes les personnes qui le souhaitent.

Lors de l'Assemblée, quelques modifications ont été apportées à la composition du Conseil d'Administration. EN sont dorénavant membres :

C. LAVENIR (Présidente), C. GOUX (Présidente), M. TRICHARD (Trésorière),

E. CHANRION (Trésorier adjoint), S. DA COSTA (Secrétaire), S. HUG (Secrétaire adjointe), A. FIMBEL, C. MARTIN, S. PROTHERY, M. JOUVET, P. MORS A. BOUBRED, L. TARRIER, Y. DOIX, V. MONACHON, C. DECLAS, F. PENA, E. TRICHARD, B. DROUET, S. JUSSERAND, et F. REYNAUD.

Autre point abordé lors de l'Assemblée : Nous souhaitons organiser prochainement une conférence sur un sujet qui concernerait ou intéresserait un maximum de personnes. C'est pourquoi nous avons proposé une liste de thèmes à classer. Arrivent en tête de ce sondage :

- L'adolescence dans tous ces états,
- L'autorité parentale.

Un de ces sujets ou un « panachage » des deux fera donc l'objet d'une conférence organisée très prochainement à Poule.

ACTIVITÉS

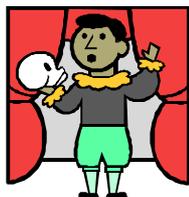
Contrairement aux activités mises en place pendant les vacances scolaires (cinéma, bowling...), la sortie familiale au ski qui s'est déroulée le samedi 07 mars a remporté un franc succès.

Activités prévues aux vacances de Pâques :

- Accrobranche : 09/04
- Chasse aux œufs : 13/04 (lundi de Pâques).



MANIFESTATIONS A VENIR



Samedi 23 mai : Représentation théâtrale de la troupe d'adultes « les Poul'dingues ».

Dimanche 24 mai : Représentation théâtrale des enfants participants à l'activité Théâtre.

Samedi 06 juin : Vente de fleurs à l'occasion de la Fête des Mères.

Dimanche 07 juin : Fête des Mères

Samedi 20 juin : Fête de la Musique en collaboration avec le Réveil de la Montagne.



Après ce petit compte-rendu, nous avons une pensée toute particulière pour la famille de Charles PERRIN qui nous a quittés le mois dernier. Membre du bureau de l'Association jusqu'à l'an dernier, il en a aussi assuré la Présidence pendant une année. Il n'hésitait jamais à donner de son temps pour les autres. Nous sommes tous très peiné par son départ prématuré



JSP (jeunes sapeurs pompiers)

C'est une association qui regroupe des jeunes de Poule les Echarmeaux et des environs ainsi que quelques élèves du collège de Lamure.



Les jeunes sont intégrés dans cette section à partir de 12 ans. La formation se poursuit sur 4 ans et aboutit à un examen final : le brevet de cadet qui permet de diminuer le nombre de jours de formation pour devenir sapeur pompier.

Le premier but est de faire découvrir l'univers des sapeurs pompiers et d'assurer la relève.

Chaque semaine, les jeunes suivent des cours théoriques, participent à des exercices de manœuvre et font du sport. Ces entraînements ont lieu les mercredis à Poule les Echarmeaux et à Lamure les vendredis de 18h30 à 20 heures.

Tout au long de l'année, les JSP participent à des manifestations sportives : cross, parcours sportifs qui les mettent en compétition avec l'ensemble des sections de département du Rhône.

Les JSP sont encadrés par des pompiers volontaires du centre de secours qui prennent sur leur temps pour former ces jeunes qui seront nos pompiers de demain. Nous ne pouvons que remercier les entraîneurs et encourager les jeunes.



Les mains vertes :

Une déception pour l'association : le concours de coinche n'a vu que 36 doublettes ! Ce n'est pas très encourageant pour les bénévoles qui passent du temps au fleurissement du village. Une décision devra être prise concernant cette manifestation.

Malgré tout, nous continuons de travailler à la beauté du village :

- 1) Le bon de commande de plants de fleurs ci-joint est à rendre en mairie au plus tard le 10 avril 2009 pour une livraison le 15 mai 2009 à partir de 16 heures au local communal vers la salle des fêtes.
- 2) La vente des plants de légumes et aussi de fleurs aura lieu les 16 et 17 mai.
- 3) Les fleurs de la commune seront plantées le 28 mai 2009 à partir de 16 heures. Nous lançons un appel à tous ceux qui peuvent consacrer un peu de temps pour cette plantation.

Nous remercions vivement tous ceux qui nous ont aidés tout au long de l'année.

ECOLE ST MARTIN

Pour information, ouverture d'une garderie de 16h30 à 18h00 à la rentrée prochaine.

Pour tous renseignements ou inscription, vous pouvez contacter Mme MICHALAK, directrice de l'Ecole au **04/74/03/74/16**

Prochaines manifestations :



Samedi 6 Juin :

repas dansant sur le thème des années 80.

Samedi 15 Aout :

KERMESSE de l'Ecole..

**ECURIE DES LAPINS**

L'association « ECURIE DES LAPINS » regroupe des amateurs de Sport Automobile et des collectionneurs de véhicules anciens.

L'un des adhérents, Champion de France de la Montagne au sein de sa catégorie participe à des courses de côte. Certains s'activent en compétitions routières lors de rallyes, d'autres s'engagent sur des terrains plus accidentés : le kart-cross.

Tous les adhérents ne courent pas, quelques uns assurent l'assistance lors des compétitions. Seulement, une petite équipe d'irascibles et d'inconditionnels s'exprime dans tous les domaines.

Le reste du terrier s'adonne à la restauration et à l'entretien d'anciens matériels et véhicules afin d'avoir le plaisir de se déplacer en voitures d'autrefois et de participer à des concentrations ou rassemblements.

Concentration de véhicules telle que celle que nous organisons le samedi 11 juillet 2009 sur le parking de la salle des fêtes de Poule Les Echarmeaux. Cette manifestation s'adressera plus particulièrement à des CITROËN Type H plus communément appelés « TUB » venus des « quatre coins » de France !

Le lendemain, dimanche 12 juillet 2009, en ces mêmes lieux, toute la journée, vous pourrez laisser libre expression à votre nostalgie en flânant parmi les anciens véhicules de toutes marques et de tous modèles qui participeront au « 1^{er} POULE AUTO COLLECTION ».

Le Président

ADMR :

Une grossesse, une naissance, une maladie, une hospitalisation, le décès d'un membre de votre famille, une situation familiale difficile, une difficulté éducative, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de Lamure sur Azergues.

Nous pouvons vous aider, vous donner un coup de main qui vous permettra de souffler, de préserver votre vie familiale et de vous redonner confiance en l'avenir.

Nous pouvons aussi vous assurer ou vous soulager dans les tâches de la vie quotidienne (ménage, repassage ...)

Nos professionnelles seront aussi présentes pour vous accompagner et maintenir un lien social durant leurs interventions.

Ces interventions peuvent être prises en charge par : la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil général, la Mutualité Agricole, ou d'autres régimes particuliers.

Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts sur le revenu de 50% des sommes restant à votre charge ou accéder à moindre coût à nos services grâce au CESU pré financé.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rapprocher de la maison des services située rue Grange Bourdon à Grandris ou nous appeler aux heures d'ouverture de bureau :

De 8h30 à 11h45 du lundi au jeudi et de 13h à 17h le vendredi

Tél : 04.74.60.15.37

Nous sommes aussi, comme beaucoup d'associations, à la recherche de bénévoles qui pourraient nous apporter leur expérience et nous donner quelques heures de leur temps.



LA PAGE DES LECTEURS

MANIFESTE DU MEDECIN

Jeudi 29 janvier 2009 : grève générale, c'est-à-dire en réalité de tous les fonctionnaires, ce qui a empêché d'ailleurs certains autres travailleurs (fonctionnaires non grévistes ou autres employés ou chefs d'entreprise) de se déplacer comme il le conviendrait dans le cadre de leur travail. C'est de bonne guerre : pour se faire entendre, il faut que les gens nous remarquent et comment mieux remarquer quelque chose que lorsque ça bouscule les habitudes ? Ceci dit, les désagréments n'ont apparemment pas été aussi importants que l'on aurait pu le craindre.

Parmi les grévistes, les instituteurs ont manifesté contre plusieurs réformes instaurées par le gouvernement en place aboutissant à une école qui laisserait tomber les plus faibles, qui ne tiendrait aucun compte du rôle social et formateur pour l'avenir de nos enfants. Les instituteurs et la population sont inquiets pour l'éducation et l'avenir professionnel de leurs jeunes, notamment à la campagne.

Mais qui s'inquiète du système de soins de nos campagnes ? Certes, ce ne sont pas des fonctionnaires qui sont là en première ligne, mais les médecins et paramédicaux font partie du paysage de la vie quotidienne. Leur nombre n'est déjà plus suffisant pour répondre à la demande actuelle, et la situation semble être vouée à l'aggravation, à la désertification médicale du milieu rural - qui ne l'est plus tant que ça. Et ceci n'est pas le fait du gouvernement actuel, mais des gouvernements précédents, qui n'ont pas voulu voir l'évolution socio-démographique de la population et des soignants.

Aujourd'hui, ces professionnels de santé -aussi bien salariés fonctionnaires que libéraux- s'inquiètent eux aussi pour l'avenir, pour l'accès aux soins pour tous. Cependant, les maires se mobilisent pour les écoles, mais ne semblent pas intéressés par les paramédicaux. Faut-il vraiment attendre qu'il soit trop tard, que la demande de soins ne puisse plus être satisfaite et qu'un des citoyens de leur commune en pâtisse dangereusement, ou encore qu'un médecin vienne à tomber malade lui aussi, pour qu'ils soient alertés ?

Ceci étant dit, les études démographiques parlent d'elles-mêmes : la sous-densité de médecins et leur mode d'exercice entraînera une pénurie de soins même jusqu'en 2025, malgré le retour à un *numerus clausus* assez élevé (sujet qui nécessiterait à lui seul un long chapitre). Il faudra songer à recruter ailleurs - avec les inconvénients que cela suppose-, ou à penser la santé différemment.

Je suis sûre que d'autres professions sont inquiètes elles aussi pour leur pérennité, pour la qualité de leur travail, etc... Peut-être un jour ensemble arriverons-nous à une amélioration avec forcément une restructuration de notre vie de campagne et une modification de nos comportements ?

Dr ARMANET

INTERVIEW

Nous avons reçu du Docteur Mélika Armanet un courrier intitulé « Manifeste du médecin », en vue d'être publié dans le prochain bulletin municipal « Cocorico » à la rubrique courrier des lecteurs prévue à cet effet.

Suite à ce courrier, Michel Jarrige, conseiller municipal en charge de la communication Internet, a rencontré Mélika Armanet afin de vous en permettre une lecture éclairée.

MJ : J'ai lu avec attention votre Manifeste du médecin et je l'ai ressenti comme un cri d'alerte, un appel à la vigilance, mais aussi à l'action, s'agissant de l'évolution des soins de santé dans notre environnement rural de moyenne montagne.

MA : En effet, j'ai voulu attirer l'attention des habitants sur l'évolution prévisible de notre travail de médecin.

Si nous observons notre environnement médical proche (au niveau du canton), nous voyons que 5 médecins exercent aujourd'hui. La norme en la matière indique qu'un médecin, pour offrir un service de qualité, peut suivre environ mille patients. Ce chiffre de 1 médecin pour 1000 habitants est déjà dépassé... Il faut dire que mes patients viennent aussi souvent de cantons extérieurs où le manque de médecins se fait ressentir aussi, notamment le manque de médecins femmes.

Si nous nous projetons à cinq ans (soit en 2014), nous pouvons penser que sauf nouvelle installation intervenue d'ici là, qu'il ne restera que 2 médecins en fonction. Alors la norme de qualité, visée plus haut, ne sera qu'un lointain souvenir.

MJ : Pour le profane que je suis, cela veut dire que les personnes auront de plus en plus de peine à se faire soigner à proximité de leur lieu d'habitation.

MA : Effectivement, nous risquons, si rien n'est fait, de rencontrer ce type de problème associé au fait que les médecins restant devront se concentrer sur les cas les plus graves.

MJ : L'observation de votre environnement professionnel, votre propre expérience et la pression que vous sentez monter ont donc été les principaux facteurs qui vous ont fait écrire ce manifeste.

MA : Oui. Un médecin est un homme ou une femme comme tout un chacun. Nous avons une vie familiale, sociale, etc.

Mais être médecin, c'est avant tout une vocation qui nous pousse vers notre prochain pour l'accompagner dans ses difficultés de santé.

Par exemple à ce jour, une remplaçante effectue des missions entre Poule et Lamure, elle est en cours de thèse et son projet professionnel est de travailler ensuite en ville. C'est elle qui nous permet de prendre quelques jours sans pénaliser les malades.

Le médecin rural est plus seul, sa responsabilité est plus grande eu égard à son environnement professionnel immédiat. Les gardes sont aussi plus nombreuses qu'en ville où il existe des structures spécifiques de garde et où l'hôpital est à proximité.

INTERVIEW (suite)

MJ : Vous dites que les maires se mobilisent pour les écoles, mais ne semblent pas intéressés par les paramédicaux.

MA : C'est une remarque au niveau national que je fais ici, car s'agissant de notre canton, la communauté de commune a étudié la faisabilité de créer une maison de santé sur Lamure sur Azergues. Ce projet est en cours d'étude. Un projet d'association est tentant, mais encore faut-il que des professionnels veuillent l'investir. Par ailleurs, pour la population, cela impliquera des déplacements plus importants pour se rendre au seul centre médicalisé du canton.

MJ : La situation est en effet préoccupante, sachant que par ailleurs la population résidentielle de nos communes croît régulièrement. Quels sont de votre point de vue les et nos moyens d'action ?

MA : Le nombre de médecin est insuffisant. Ce problème remonte aux années 1980 lorsque le numerus clausus a commencé à être diminué (il a atteint son point bas en 1993), aujourd'hui il est revenu à un taux acceptable, mais les effets de sa remontée se feront attendre compte tenu de la durée des études et des nombreux départs en retraite. En réalité, le nombre de médecins ne sera plus jamais (du moins pas avant 20 ou 30 ans) aux taux que nous avons connus, surtout si le gouvernement souhaite faire des économies de santé. Il est certain aussi que les médecins ne pourront pas suivre un rythme infernal, et seront peut-être dégoûtés à la longue et seront tentés de changer de voie professionnelle...

Notre action : Faire venir de jeunes médecins dans nos campagnes.

J'œuvre déjà en ce sens au niveau de la faculté de médecine où je distribue des affichettes incitatives rappelant notamment les avantages fiscaux liés à ces installations rurales.

Par ailleurs, j'envisage de prendre un interne au cabinet (si je trouve un ou une volontaire) car de mon point de vue le contact est le meilleur moyen de développer l'envie.

Action plus collective : réfléchir à une autre vision de la santé et de sa prise en charge. Il faudra peut-être accepter les aléas de la santé, accepter de se soigner un peu tout seuls. Peut-être faudra-t-il accepter qu'on ne puisse plus toujours tout mettre en œuvre pour aboutir à un diagnostic le plus précis possible au prix de dépenses importantes en argent et en temps ? Peut-être la solution viendra-t-elle de la population générale, en réfléchissant tous ensemble ? Mais peut-on accepter un "recul" des soins, un retour au temps de nos grand-mères ? Comment allier manque de médecins et d'argent avec performance diagnostique et thérapeutique ?

Classe en 9

Voilà plus d'un an que l'amicale de la classe en 9 s'est remise en activité

Dans un premier temps, nous avons renoué avec les traditions en effectuant le service pour la fête des classes en 8. En septembre nous nous sommes remémorés, au cours de notre soirée vidéo, les bons moments d'il y a 10 ans. Nous nous sommes ensuite entraînés à chanter pour notre soirée karaoké du mois d'octobre. Notre fin d'année 2008 s'est clôturée par notre dégustation vente d'huîtres. Dernièrement nous avons fêté le carnaval lors d'un succulent repas créole dansant où de nombreuses personnes nous ont fait le plaisir de se déguiser. Après ces différentes manifestations nous avons repris le sinueux chemin nous conduisant jusqu'à cette grande fête de retrouvailles et de solidarité qu'est la fête des conscrits

Nous vous donnons rendez-vous pour le défilé humoristique qui se déroulera dans les rues du village le jeudi 30 avril 2009 à partir de 21 h

Le samedi 2 mai 2009 sera le grand jour de la fête des classes avec dès 10 h 30 la messe en l'église de Poule les Echarmeaux. Il y aura La remise de gerbe au monument aux morts. Ensuite viendra la grande vague dans les rues du village suivi du vin d'honneur offert à la population. Alors à vos agendas ...

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un service **POINT VERT** situé :

Chez Mme VINCENT Dolorès — CAFE DES SPORTS-Le Bourg-à Poule

Il s'agit d'un service de proximité mis à la disposition des clients du Crédit Agricole Centre-Est habitant notre commune.

Vous pouvez ainsi effectuer, très facilement, des opérations bancaires courantes : retrait d'argent — dépôts de chèques.